



Section de Corse - 2 rue Gabriel PERI - 20000 Ajaccio

[www.ldh-corsica.org](http://www.ldh-corsica.org)

## **COMMUNIQUE**

### **La colère des élus est juste**

La question du rapprochement des détenus demeure toujours sans réponse sérieuse. Est-il nécessaire de rappeler qu'il s'agit, ni plus ni moins, de demander à l'Etat l'application de la loi, et au travers de cette application, le respect du droit à la famille et des droits de l'enfant.

La LDH s'interroge sur la continuité de l'action gouvernementale en la matière. Mme ALLIOT-MARIE semble avoir oublié d'indiquer à son successeur l'importance politique de cette question, et ce dernier prend les choses avec beaucoup de désinvolture.

Concrètement, nous constatons, d'une part, des effets d'annonce et des rapprochements si marginaux qu'ils en deviennent virtuels ; d'autre part, les conséquences de la remise aux normes de la prison d'Ajaccio, un choix stupide et coûteux signifiant une réduction des places dans cette prison, un transfert de détenus d'Ajaccio à Borgo, et donc une réduction des possibilités de transferts de détenus du continent en Corse !

Et enfin, il y a l'attente d'un décret d'application de la loi pénitentiaire. Toutefois, ne perdons pas de vue ce que dit aussi la loi : la détention provisoire est l'exception. N'oublions pas le principe, la liberté, qu'elle soit ou non soumise à condition (contrôle judiciaire, assignation à résidence, en Corse évidemment) car les personnes poursuivies sont présumées innocentes.

Aujourd'hui, la LDH renouvelle sa demande de réponses immédiates et conséquentes concernant le rapprochement des personnes actuellement détenues hors de Corse. Elle exprime son soutien aux élus territoriaux. Leur colère est juste. Elle rappelle au garde des sceaux combien la politique du faux-semblant est source d'exaspération.»

Ajaccio, le 27 février 2011

*Pour tout contact : 06 43 96 05 60*

*Pour connaître l'actualité de la LDH en Corse : [www.ldh-corsica.org](http://www.ldh-corsica.org)*